

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 27 septembre 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Départemental

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

**2018 R28 G** Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein de la Société Locale Parisienne de Photographie.

-----

#### Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, en date du 11 septembre 2018 et son additif ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein de la Société Locale Parisienne de Photographie :

#### *Conseil d'Administration*

- M. Hermano SANCHES-RUIVO, en remplacement de Mme Afaf GABELOTAUD, démissionnaire, désignée lors de la séance des 26, 27 et 28 mai 2015

#### *Assemblées générales*

- M. Hermano SANCHES-RUIVO, en remplacement de Mme Afaf GABELOTAUD, démissionnaire, désignée lors de la séance des 26, 27 et 28 mai 2015

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil départemental**



**Anne HIDALGO**